



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique
Politique régionale et d'organisation du territoire

Exposé introductif

Marché de la recherche regionsuisse & Colloque sur le développement régional 2014

Eric Jakob, ambassadeur

Chef de la Direction de la promotion économique

Secrétariat d'Etat à l'économie

Lucerne, AAL, 24 septembre 2014

12.09.2014, snr

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, au nom des organisateurs que sont le SECO, regiosuisse, la Haute école de Lucerne, l'Université de Berne, la CEAT et l'Université de Neuchâtel, de vous souhaiter une cordiale bienvenue à ce colloque. C'est avec un plaisir non dissimulé que je vous adresse ces quelques mots.

L'innovation est le maître mot de notre époque. Tout le monde veut innover. Mais tous n'y parviennent pas aussi bien que la Suisse qui, depuis des années, caracole en tête des classements internationaux en la matière, dont celui du WEF. C'est extrêmement réjouissant, et il importe de pérenniser cette situation.

Mais qu'entendons-nous au juste par innovation ? Le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich, le KOF, définit l'innovation comme l'adoption d'un bien ou d'un service, d'un processus, d'une méthode de commercialisation nouveau ou sensiblement amélioré, ou d'une nouvelle méthode de gouvernance d'entreprise. Pour le KOF, promouvoir l'innovation c'est créer un terreau fertile pour tout ce qui est pourvoyeur d'innovation, notamment les nouvelles formes d'organisation, les institutions de transfert du savoir et les plateformes permettant l'échange de connaissances et soutenant le flux d'information entre les milieux de la recherche, de la politique et de l'économie privée.

Notre pays compte un nombre très élevé d'entreprises innovantes. Une étude du Centre du réseau de développement régional (regiosuisse) menée en 2011 et intitulée « Activités d'innovation et obstacles à l'innovation selon les types d'espace en Suisse » constate que chez nous le nombre d'entreprises actives dans la recherche et le développement est supérieur à la moyenne. Aucun autre pays cité dans cette étude ne peut se prévaloir d'un nombre plus élevé d'entreprises déposant des brevets.

La comparaison transversale entre les types d'espace en Suisse permet de dresser le tableau suivant eu égard aux activités d'innovation :

- les différences sont minimales entre les centres, les zones proches des centres et l'espace périurbain ;
- les entreprises du milieu rural périphérique et des centres touristiques alpins affichent une performance inférieure à la moyenne d'après la plupart des indicateurs servant à évaluer les activités d'innovation.

Les différences territoriales s'expliquent avant tout par le fait que le tissu économique et la taille des entreprises varient d'un espace à l'autre. Ces deux facteurs influent sur le rapport des entreprises à l'innovation et induisent des accentuations différentes d'un type d'espace à un autre.

L'édition 2013 du monitoring des régions de regionsuisse a établi, dans ce contexte, que le milieu rural a continué de perdre du terrain ces dernières années par rapport à l'espace construit. Certes, le nombre d'entreprises innovantes connaît, de manière générale, un léger recul depuis l'année 2000, mais ce phénomène est beaucoup plus marqué dans le milieu rural que dans les centres urbains.

Dans les zones de concentration urbaine, les PME bénéficient, dans leurs activités d'innovation, des avantages liés aux agglomérations et à la proximité de la clientèle, par exemple de la forte densité des fournisseurs potentiels et des services aux producteurs, d'un vaste marché du travail, de nombreux débouchés et d'un accès facilité aux connaissances pointues et au savoir-faire.

Pour les PME, le contexte est plus difficile en milieu rural. Les obstacles à l'innovation y sont souvent plus nombreux. Citons à cet égard, outre l'absence des avantages liés aux agglomérations, les problèmes de coûts et de risques, la difficulté à trouver les ressources financières et – il s'agit là d'un élément crucial – l'accès plus fastidieux aux prestations étatiques de promotion de l'innovation.

Même si la Suisse reste idéalement positionnée en comparaison internationale en matière d'innovation, elle présente toutefois, dans certaines parties de son territoire, d'importantes disparités.

Aussi, pour garantir le bon positionnement de la Suisse dans son ensemble et pour atténuer les différences relevées à l'intérieur du pays, le transfert de savoir et le soutien à l'innovation constituent une priorité pour la Confédération. Cette approche vient uniquement en complément des initiatives lancées par les PME elles-mêmes. La politique régionale attache également une grande importance à ce domaine particulier parallèlement à la stratégie CTI-TST. Nous attendons d'une politique de promotion de l'innovation axée sur les spécificités régionales qu'elle soit en mesure d'aider les PME à affronter les défis multiples auxquels elles sont confrontées.

Sur la base du programme pluriannuel de la NPR pour les années 2008 à 2015, toute une série d'offres ont été soutenues dans les régions ; axées la plupart du temps sur les cantons, elles visent à promouvoir le transfert de savoir et l'innovation grâce aux moyens alloués par la Confédération à la NPR. Ces offres sont toutefois parcellaires, souvent mal coordonnées et manquent de visibilité. Elles n'échappent pas à la redondance, se font concurrence et n'atteignent guère la masse critique permettant de déboucher sur une offre de qualité.

Ce constat a été confirmé par l'examen territorial de la Suisse effectué par l'OCDE en 2011. Ce document conclut que la Suisse ne dispose pas d'une politique d'innovation explicite mais déploie une série d'initiatives disparates et non coordonnées sur le plan de la promotion de l'innovation. L'OCDE recommande par conséquent d'axer la promotion de la CTI sur les acteurs du système national d'innovation, et la NPR sur les PME rattachées aux systèmes d'innovation à caractère régional, mais aussi intercantonal : les RIS, en version courte.

L'évaluation du premier programme pluriannuel de la NPR pour les années 2008 à 2015 suggère également d'intensifier l'encouragement des initiatives, des projets et des programmes dans le cadre de ces systèmes d'innovation.

La Confédération intègre ces résultats dans l'élaboration de la promotion de l'innovation pour la période 2016-2023 de la NPR.

Pour ce qui est de la promotion du transfert de savoir et du soutien à l'innovation dans les PME, la Confédération effectue une distinction entre les offres de prestations et thématiques de projets destinées à une entreprise donnée, et celles qui ont un caractère interentreprises. La promotion d'entreprises déterminées recouvre notamment le déploiement de coaches qui montrent aux PME leur potentiel d'innovation, établissent des contacts ou encadrent la réalisation de projets novateurs. Les offres de prestations interentreprises englobent, entre autres, l'amélioration des conditions-cadre, les initiatives visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, les programmes promouvant l'esprit d'entreprise dans le domaine de la formation, ou l'encouragement de la coopération et du réseautage.

Il n'est pas question ici d'aides financières directes aux entreprises, mais de transferts réels sous forme de prestations d'information, de conseil, de courtage ou de réseautage.

Dans la mesure où ces offres s'adressent à des entreprises déterminées, la promotion doit fondamentalement être accessible à tous les intéressés, autrement dit ne pas être discriminatoire. De plus, les prestations publiques de nature pécuniaire sont limitées à un projet par PME.

Afin de remédier au morcellement problématique du soutien étatique à l'innovation, la Confédération entend dorénavant cofinancer exclusivement les projets s'insérant dans un RIS. Sur le plan territorial, les RIS, qui bénéficient des moyens fédéraux de la NPR, doivent couvrir de grandes régions fonctionnelles, généralement intercantionales, parfois transfrontalières. Ces dernières garantissent la structure à triple hélice, déterminante pour les processus d'innovation régionaux, avec les acteurs que sont l'économie privée, les pouvoirs publics et les hautes écoles. Les RIS doivent, d'une part, disposer de la taille critique nécessaire pour proposer une offre de prestations efficace et efficiente et, d'autre part, garantir une certaine proximité vis-à-vis des PME. Dans ce contexte, la Confédération estime que la Suisse possède un potentiel de six ou sept RIS.

A travers la NPR, la Confédération souhaite contribuer, au sein de ces espaces fonctionnels ou des RIS, à l'émergence d'une stratégie commune, à la réalisation d'analyses SWOT concernant le système et à l'amélioration de la visibilité des acteurs et des offres. Mais il importe également de clarifier, dans les RIS, la répartition des tâches et la coopération entre les acteurs, et la coordination tant verticale qu'horizontale. En outre, il faut exploiter les synergies, éliminer les doublons et combler les éventuelles lacunes. Il convient également d'exploiter davantage les synergies avec les programmes internationaux d'encouragement comme INTERREG EUROPE et Enterprise Europe Network (EEN).

L'objectif poursuivi par INTERREG EUROPE est de rassembler et diffuser les connaissances acquises par les différentes régions d'Europe lors de la conception et mise en œuvre de RIS, afin que les participants au programme ne doivent pas commencer à zéro.

Les activités cantonales ne sont pas exclues de la promotion si elles s'insèrent dans une stratégie RIS et que les justificatifs requis sont fournis.

Ces RIS se sont, pour certains, déjà bien implantés, notamment en Suisse romande. Le processus a également été amorcé en Suisse centrale et il est promet-

teur. Par contre, en Suisse orientale par exemple, l'on en est encore qu'aux balbutiements.

L'exemple de la Suisse centrale est révélateur de la complexité d'un tel RIS. Je ne mentionnerai, pour rappel, que quelques-uns des intervenants : l'Université et la Haute école de Lucerne, les services de promotion économique des cantons de Suisse centrale, les chambres de commerce et d'industrie, les différents parcs technologiques et d'activités commerciales, les clusters d'innovation en tous genres, les PME elles-mêmes et, enfin, en sa qualité de plateforme d'échange de savoir, l'ITZ (InnovationsTransfer Zentralschweiz). Un organisme réellement impressionnant !

Et c'est ici, Mesdames et Messieurs les participants à ce colloque, que vous entrez en scène.

Les instituts de recherche sont d'importants pourvoyeurs de savoir en lien avec les RIS, un savoir qui est indispensable au développement desdits systèmes. Comment fonctionnent ces derniers ? Quels sont leurs potentiels d'amélioration ? Quels compléments ou correctifs leur apporter ?

Mais ne négligeons pas les hautes écoles, car elles jouent un rôle tout aussi essentiel dans la triple hélice d'un RIS. Nous vivons dans un pays tributaire du savoir. Nous le savons, notre économie ne peut s'imposer dans le contexte mondialisé que si elle propose des produits de pointe. Faute de création et de transfert de savoir, la position de la Suisse sera menacée. Les offres de formation visant à couvrir les besoins en personnel qualifié, la recherche appliquée et le développement, l'encouragement de l'esprit d'entreprise, les processus d'apprentissage, le développement de l'organisation, la communication, la constitution de réseaux, le coaching, les activités de conseil, etc. : autant de processus parmi d'autres qui interviennent dans un RIS et lui insufflent de la vie, autant de thématiques bien connues des hautes écoles qu'il convient d'approfondir.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, la science et la recherche ont un rôle central à jouer dans les Systèmes régionaux d'innovation. Dans cet esprit, j'espère que le colloque de ce jour vous apportera sa moisson de nouvelles idées.

Je remercie toutes les personnes sans lesquelles cette journée n'aurait pas été possible et vous souhaite, chers participants, un colloque intéressant et riche d'enseignements.